



Le mot du Maire

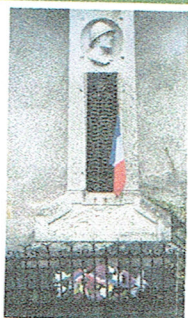
Dans ce numéro :

<i>Le mot du Maire</i>	P1
<i>Réfection Salle du Conseil Municipal</i>	P2
<i>Programme adduction d'eau potable</i>	P2
<i>Accessibilité</i>	P2
<i>Bilan voirie</i>	P2
<i>Communauté de Communes XVD</i>	P3
<i>Élagage</i>	P3
<i>Recensement de la Population</i>	P3

• Horaires d'ouverture du secrétariat de Mairie

• Voeux 2019

• Page 4



À l'évidence, nous vivons une époque troublée...

Depuis deux mois déjà, la France traverse une crise grave qui n'est que l'aboutissement d'une longue période d'incompréhension entre l'État, les élites, le monde urbain et l'échelon local, les sans grade, le monde rural. Un premier ministre parlait déjà, il y a dix ans de la France d'en haut et la France d'en bas, la fêlure entre ces deux mondes s'est transformée en cassure ! Il n'est pas besoin d'épiloguer sur ce sujet pour que tout le monde comprenne qu'il y a urgence à réparer...Pour ce qui est de notre territoire, de notre commune, les effets quoique apparemment plus discrets, se font malgré tout ressentir. L'État diminue ses aides et malgré la volonté de proximité de la Préfecture, nous ne sommes plus en période de « vaches grasses ». Il faut être extrêmement vigilants à la construction de nos projets pour ne pas laisser échapper « LA » subvention tant attendue. - Il faut sans cesse réclamer pour être entendu et savoir frapper à toutes les portes –mais l'expérience apporte certaines bonnes habitudes : Toutes nos réalisations ont été subventionnées!

Et la région Nouvelle Aquitaine? Elle nous paraît parfois bien éloignée de nos attentes avec sa capitale Bordeaux, les fonds européens- Leader-Feader qu'elle se doit de redistribuer ...se font attendre plus de trois ans! Une éternité à l'échelle d'un territoire pauvre comme le nôtre qui a besoin d'investir à bon droit pour survivre et surtout se développer ! En tant que Président du PETR (Pôle d'Équilibre Territoire Rural) Vallée de la Dordogne, je ne cesse d'alerter la Région sur son inacceptable lenteur à nous distribuer ce qui nous revient! La Communauté de Communes XVD Xaintrie Val'Dordogne est une nouveauté dans le paysage local, mais il faut bien se persuader que c'est un outil du mieux vivre ensemble grâce à des réalisations concrètes (maison médicale, zone artisanale etc...)

Si ce constat de début d'année invite à la circonspection, pour autant, faut-il se laisser aller au pessimisme? Non! Sûrement pas! Le pessimisme mène à l'inaction et notre « coin » de Corrèze où il fait bon vivre mérite qu'on s'attache à le défendre pour y maintenir une qualité de vie à laquelle nous tenons tous. Les raisons sont nombreuses d'espérer et, si l'on fait preuve de dynamisme - nous n'en manquons pas - l'avenir pourra être envisagé avec sérénité.

Alors Bonne Année à Tous

Et merci de votre confiance

Jean-Pierre LASSERRE

Réfection de la Salle du Conseil Municipal et bureau de la Mairie



La réfection de l'ex Salle des archives s'est terminée en 2018. Aujourd'hui nous avons une salle de Conseil digne de ce nom. L'espace bureau permet à notre dévouée secrétaire de mairie de profiter d'un lieu de travail adapté à la modernité et lui accorde un confort d'évolution qu'elle ne pouvait connaître auparavant ! De même l'accueil des administrés se fait aujourd'hui dans de très bonnes conditions et permet de se rencontrer dans un lieu qui ne tient plus de la « boîte à chaussures »

Le Programme Adduction d'eau potable via le syndicat BELLOVIC

La dernière tranche de réalisations qui concerne les villages de RECOUDIER et VAURS doit être effectuée dans le premier semestre 2019.

Ainsi toute la commune bénéficiera d'une desserte en eau potable. C'est un projet qui tenait à cœur de tout le Conseil Municipal. Les périodes de sécheresse qui deviennent habituelles chaque été nous font toucher du doigt le péril qu'il y aurait eu à ne rien faire ou à tergiverser en nous tournant vers des solutions hasardeuses, donc peu fiables!



Accessibilité



Aujourd'hui complètement terminée avec un accès adapté- parking réservé, cheminement fléché- au bureau mairie à toute personne à mobilité réduite.

Bilan voirie

Comme chaque année, une enveloppe budgétaire de 29 743,80 € a été engagée pour permettre la réfection de voirie à Chauviat et Chaviolle, financée pour partie par une subvention de 9 915 € du Département..

Adressage

19

L'opération rendue obligatoire comme il vous l'était indiqué dans notre précédent bulletin est désormais terminée dans sa phase de recensement du bâti et de recensement des rues. Maintenant nous attendons le retour de la Poste pour validation.

L'achat des numéros à apposer sur chaque maison ou bâtiment recensé sera effectué par le groupement de communes ainsi que les plaques de dénomination des rues. C'est le système métrique qui a été retenu pour la numérotation pour une précision optimale.

Ainsi, si vous habitez la première maison de la rue X et que vous êtes à 120 mètres du carrefour de cette rue, vous aurez le numéro 120 et pas le numéro 1. Pour les pompiers et autres services de secours, c'est d'une précision indispensable !

**La POSTE insiste auprès des particuliers pour qu'ils se dotent de boîtes aux lettres conformes :
boîtes CIDEX**

Communauté de Communes Xaintrie Val Dordogne

La Maison de Santé pluridisciplinaire d'Argentat est désormais en fonctionnement, vous y trouverez toutes les spécialités médicales— ou presque— dont vous avez besoin. Vous éviterez ainsi de courir à Brive/Tulle ou Aurillac, même pour consulter des médecins spécialistes, grâce à des accords avec hôpitaux et cliniques de ces mêmes villes.

Les ordures ménagères

Comme vous avez pu le constater sur votre feuille d'impôts locaux, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères a diminué pour la seconde année consécutive : c'est le résultat d'une gestion rigoureuse que je souhaite poursuivre.

Développement de la Zone artisanale

La Communauté de Communes a acquis et viabilisé six parcelles pour permettre à des entreprises de se développer ou de s'installer. L'emploi fait partie des préoccupations de vos élus; l'emploi, c'est « le nerf de la guerre » pour nos territoires.

Élagage

Tous ou presque, nous avons été destinataires de courriers du Conseil Départemental nous enjoignant d'élaguer le bord des routes départementales sur les parcelles dont nous étions propriétaires, pour des raisons évidentes de l'installation de la fibre optique qui doit intervenir sur Bassignac-le-Bas : en 2019 pour le Haut, et en 2020 pour le Bas.

La même nécessité s'impose à nous pour la voirie communale

Pourquoi ?

Pour les mêmes raisons que pour les voies départementales... A ce sujet, il est capital de vous donner l'information suivante: les responsables du projet l'ont répété aux élus

« Toute rupture de la fibre (ancienne) due à la chute d'une branche ou d'un arbre situé au bord de la chaussée verra la responsabilité du propriétaire de la parcelle engagée et la réparation lui sera facturée.

Au minimum 1000 € !!!

**Il y a de quoi prendre
des mesures préventives !**



Le Recensement

L'Année 2019 est une année de recensement pour Bassignac, et comme il y a 5 ans, l'agent recenseur : Martine NISSOU se rendra auprès de vous pour remplir les formulaires adéquats

Jean-Luc VERT a en charge la saisie informatique des données, ce qui n'est pas une mince affaire !

Bienvenue à

Fanny AUGER et Christophe DEININGER à La Borie Basse
Syndia PARMENTIER et Christina JADOT au Moulin de la Borie

Johanna BROSSARD et Guillaume CHAUVAC à Charlus
Virginie RICHARD et David DELPORT à la Borie Basse

État civil 2018

1 mariage : Tristan LASSERRE et Alexandra PRESLE

3 naissances: Octavia CHAUVAC, Milo MERLIN et Astrid VINEL PAYELLE

2 décès: Maurice CHAMP, Jeanne Maria DAMPEYROUX

Heures d'ouverture de la Mairie

MARDI : de 9 h 30 à 12 h 00

Et de 14 h 00 à 17 h 00

JEUDI : de 9 h 30 à 12 h 00



Bonne année !

*Le MAIRE,
son CONSEIL MUNICIPAL et
le PERSONNEL COMMUNAL
SONT HEUREUX DE VOUS
SOUHAITER UNE TRÈS
BELLE ANNÉE 2019*



Bulletin d'informations de la Commune de BASSIGNAC-LE-BAS

Directeur de la publication : Jean-Pierre LASSERRE

Edition et impression : Mairie de Bassignac-le-Bas

Tel : 05 55 91 07 87

mail : mairie.bassignaclebas@wanadoo.fr